

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 23 novembre 2017

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 novembre 2017

2017 DJS 286 Accueil de jeunes des centres Paris Anim' et des Espaces Paris Jeunes. - Signature d'une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'allocations familiales de Paris.

Mme Pauline VÉRON, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 7 novembre 2017, par lequel Mme la Maire de Paris propose l'approbation de la convention d'objectifs et de financement/prestation de service (accueil de loisirs-accueil jeunes) avec la Caisse d'allocations familiales de Paris ;

Sur le rapport présenté par Mme Pauline VÉRON, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvé le principe d'une convention d'objectifs et de financement/prestation de service (accueil de loisirs-accueil jeunes) avec la Caisse d'allocations familiales de Paris.

Article 2 : Mme la Maire de Paris est autorisée à signer la convention d'objectifs et de financement correspondante.

Article 3 : Les recettes correspondantes seront inscrites au chapitre 74 nature 74781, rubrique 422, du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2017 et suivants.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO